Règlement d'ordre Intérieur

Ce règlement a pour but de préciser quelques règles de bonne conduite et de confirmer certaines interdictions liées aux activités du club.

Règles de bonne conduite :

Il est demandé à chaque membre

1. de se comporter de manière respectueuse vis-à-vis des autres membres et des professeurs,
2. d'avoir une tenue décente,
3. de respecter la propreté des locaux et des biens mis à leur disposition,
4. de ne pas perturber les cours,
5. de respecter les statuts,
6. lors de soirées, de respecter la tranquillité d'autrui,
7. de respecter le matériel d'incendie,

Interdictions :

Il est strictement interdit :

1. de faire usage de stupéfiants ou de drogues,
2. de fumer dans les installations du club,
3. de jeter ou écraser des chewing gums au sol,
4. d'abuser de l'alcool,
5. de détériorer intentionnellement le matériel mis à la disposition,
6. de porter atteinte à l'éthique sportive et à la convivialité,
7. d'exercer des voies de fait ou faire preuve de violence physique ou de faits graves dans les installations du club.